

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2014)
Heft:	6
Artikel:	Les agriculteurs du Nord lausannois prennent en mains le devenir de leur espace de travail
Autor:	Henry, Magali
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957618

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

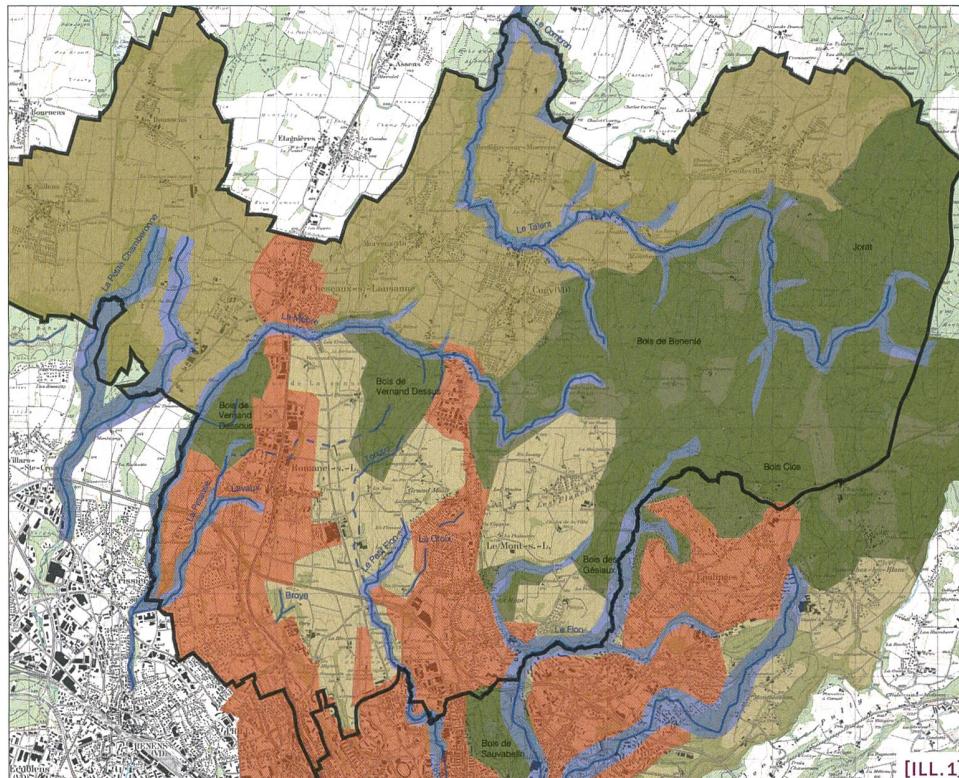
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les agriculteurs du Nord lausannois prennent en mains le devenir de leur espace de travail

MAGALI HENRY

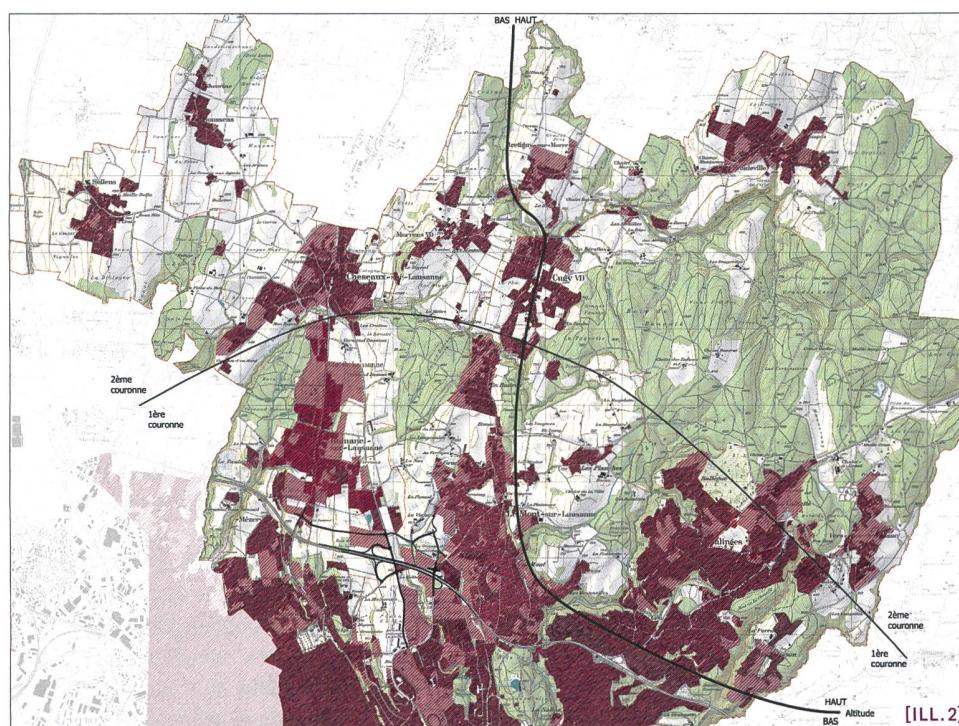
Rédaction de COLLAGE.

Article rédigé sur la base d'un entretien avec Eric Ménétry, président du Groupement des agriculteurs du Nord lausannois.



[ILL. 1] Le périmètre du SDNL comporte 12 communes membres: Boussens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux, Cugy, Froideville, Jouxte-Mézery, Lausanne, Le Mont, Morrens, Prilly, Romanel et Sullens. (Source: VWA Verzone Woods Architectes)

- Périmètre SDNL
- Forêt
- Campagne agricoles
- Pénétantes agricoles
- Espace urbanisé
- Cours d'eau



[ILL. 2] L'urbanisation prévue dans les 20 prochaines années concerne avant tout les communes de la 1^{ère} couronne du SDNL. Les communes de la 2^e couronne devront concentrer prioritairement leur développement sur leurs réserves à bâtir existantes. Lausanne et Prilly ne sont pas prises en compte dans les capacités d'accueil planifiées. (Source: VWA Verzone Woods Architectes)

- Urbanisation existante
- Urbanisation probable dans 20 ans
- Bas / haut (altitude)
- 1^{ère} / 2^e couronne (agriculture)

Intégrer concrètement les préoccupations des agriculteurs dans les planifications urbaines, tel est le défi à relever par les agglomérations suisses. Si la dimension paysagère est prise en compte dans les projets d'agglomération, en particulier ceux de deuxième génération, les problématiques du monde agricole y restent peu abordées. Une meilleure transition entre ville et campagne pourrait-elle se dessiner dans les planifications futures? Avec la contribution très active d'un groupement d'agriculteurs, les responsables du Schéma directeur du Nord lausannois viennent d'achever une étude de planification agricole. COLLAGE a rencontré à cette occasion le président dudit groupement d'agriculteurs et maraîcher Eric Ménétrey, qui est revenu sur les enjeux de la démarche.

A l'horizon 2030, environ 36'000 habitants et emplois supplémentaires sont prévus dans le périmètre du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) comptant 12 communes membres [ILL.1]. Aujourd'hui, ce périmètre totalise environ 50'000 habitants et 20'000 emplois. Pas moins de 200 hectares de terres seront nécessaires pour accueillir cette nouvelle population citadine. Ces chiffres issus du SDNL, instrument de planification directrice émanant du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), affichent clairement la dynamique du Nord lausannois. Et ils ont de quoi inciter les agriculteurs de la région à réagir, la plupart appréhendant les impacts de l'urbanisation sur leurs activités.

La majorité des communes du SDNL, hormis les centres urbains de Lausanne et Prilly, conservent un visage rural. Toutefois, celles situées dans la première couronne [ILL.2], au-delà de l'autoroute A9, connaissent déjà une forte pression urbaine. Ces localités forment des noyaux villageois entourés de quartiers d'habitations, de zones artisanales et industrielles et de zones agricoles. Les agriculteurs qui y habitent et travaillent se sont déjà adaptés, dans la mesure de leurs moyens et de leurs attentes respectifs, aux récents changements. Des projets urbains d'envergure y sont par ailleurs prévus, de sorte que certains grands espaces cultivés qui prédominent encore dans le paysage vont peu à peu disparaître au profit de nouveaux quartiers mixtes, comme ce sera le cas du vaste secteur de Vernand Camarès, sur une enclave de la commune de Lausanne. Et bien que le SDNL ait prévu d'accueillir les nouveaux habitants en priorité dans les centres et dans la première couronne, les craintes proviennent plutôt des agriculteurs des communes de la seconde couronne, encore peu touchés par l'urbanisation.

Fédérer les partenaires en amont de la planification

Dès 2011 se présente l'occasion de mettre sur pied une structure prête à défendre les intérêts des agriculteurs de la région, alors que le SDNL prépare les bases d'une étude sur la planification agricole [1]. Celle-ci constitue le troisième volet de la «Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage (chantier d'étude n° 4a)» du Nord lausannois. Le SDNL part à la recherche des partenaires les plus impliqués dans le monde agricole. En février 2012, après quelques discussions informelles entre élus et agriculteurs de la région,

[1] «Vers une agriculture diversifiée, un métier reconnu et un espace agricole partagé», rapport final et fiches de mesures de la planification agricole, AGRIIDEA, Lausanne, 2014. L'étude a fait l'objet d'une validation par les instances politiques communales à fin novembre 2014.

et à l'issue d'une réunion avec tous les exploitants intéressés, le Groupement des agriculteurs du Nord lausannois (GANL) voit le jour. Sur les 90 agriculteurs de la région, une soixantaine rejoindra cette structure, prési-

dée par Eric Ménétrey, maraîcher au Mont-sur-Lausanne. Ce dernier voit en l'étude sur la planification agricole du SDNL une réelle aubaine: il est en effet rare qu'une collectivité publique prévoie des ressources pour étudier l'avenir des entreprises agricoles, et qu'elle y consacre autant d'argent que pour une étude de mobilité! On comprend mieux l'investissement en observant que les agriculteurs de la région exploitent environ 2500 hectares, soit la moitié de la surface totale du SDNL. C'est donc avec intérêt que le président participe aux séances organisées par les représentants du SDNL, pour qui le point de vue des agriculteurs est considéré comme incontournable pour mener à bien l'étude. Leurs objectifs? Soutenir les exploitants dans la recherche de solutions permettant de poursuivre au mieux leurs activités dans une région en pleine expansion, intégrer l'agriculture dans les planifications directives et sensibiliser la population à la qualité de l'agriculture locale.

Eric Ménétrey précise que le GANL n'a pas comme rôle de remettre en cause le développement démographique et les besoins de nouvelles surfaces à bâtir dans la région. Les exploitations agricoles subiront des restructurations, et certaines cesseront leurs activités dans tous les cas, la diminution des terres n'étant qu'un facteur explicatif parmi d'autres. En revanche, il est indispensable d'accompagner de façon pragmatique ce développement, en anticipant les éventuels conflits entre urbanisation et activités agricoles, et en favorisant toutes les formes de cohabitation.

Le processus participatif, maillon essentiel de la planification agricole

L'étude, lancée au printemps 2013, a fait l'objet d'une démarche participative permettant aux agriculteurs de s'exprimer. Le SDNL a organisé trois ateliers qui étaient également ouverts aux professionnels de l'aménagement et à la société civile, mais visaient de préférence un public pouvant apporter une expertise aux questions soulevées. Le premier atelier a permis de faire un état des lieux de l'agriculture nord-lausannoise. Il en ressort que les exploitations sont plutôt de taille modeste, avec une surface moyenne de 34 hectares, et sont principalement axées sur les grandes cultures. Moins de 2% des surfaces concernent le maraîchage et l'arboriculture. La diversification des cultures est limitée, surtout à l'est, par l'altitude [ILL.2]. «On est à environ 600 mètres au Mont-sur-Lausanne, cela limite déjà les possibilités; mais à certains endroits, on n'est pas loin d'une agriculture de montagne», précise Eric Ménétrey. Des conflits d'usages sont relevés, tels que le stationnement sauvage dans les espaces agricoles, ou le non-respect des cultures (chiens, promeneurs). Aussi, la circulation agricole est devenue difficile en première couronne en raison de l'augmentation du trafic et d'aménagements peu adaptés sur les voiries. Les questions économiques ont également été soulevées. Les agriculteurs n'élevant pas de bétail sont souvent contraints de compléter leur revenu par un emploi extérieur à l'exploitation. Par ailleurs, la politique agricole 2014–2017 rend plus complexe le système des paiements directs, et une part des revenus dépendra de l'adhésion ou non à des programmes visant à l'amélioration de la qualité du paysage. Enfin tous sont tributaires de l'évolution des marchés.

[ILL.3] Ville et campagne du Nord lausannois, une alchimie fragile. (Photo: Julien Guérin) (Voir double-page suivante)



Le second atelier avait pour but de co-élaborer des visions prospectives de l'agriculture à l'horizon 2030, sous forme de différents scénarios («continuité», «libéralisation», «plus de local», ou encore «efficacité énergétique»). Une vision partagée par tous a pu être trouvée, qui promeut une agriculture diversifiée, la reconnaissance du métier d'agriculteur et le partage des espaces agricoles. C'est sur cette base que le troisième atelier a permis de formuler des projets et mesures plus concrets. Comme l'indique Eric Ménétrey, «la dernière étape a consisté à faire un important tri des mesures», en ne gardant que celles qui auront le plus de chances d'être appliquées. «Sur 25 propositions de mesures, onze ont finalement été retenues.»

Ces dernières visent, entre autres, à améliorer la cohabitation entre usagers du même espace, avec l'élaboration d'un plan de circulation agricole. D'autres portent sur la création d'un fonds agricole alimenté par la taxe sur la plus-value imposée par la révision de la LAT, sur la mise en valeur des produits locaux, ou encore sur la sensibilisation de la population mais aussi des collectivités publiques, via la rédaction d'un guide de bonnes pratiques.

Assurer la continuité de la démarche

Le président du GANL salue la démarche mise sur pied par le SDNL et se réjouit des effets fédérateurs de l'exercice. Il affiche toutefois clairement le scepticisme des agriculteurs lorsqu'il évoque les obstacles à surmonter en vue de la concrétisation des mesures retenues. En particulier, il s'interroge sur la capacité des acteurs à en assurer le suivi. Eric Ménétrey souligne que le GANL reste une structure fragile, basée sur le volontariat de ses membres. Il y a un risque d'essoufflement et de manque de nouveaux volontaires prêts à s'engager sur le long terme, au vu de la charge de travail déjà importante des agriculteurs. Le SDNL souhaite faire du GANL un acteur clé dans la suite des démarches, en l'impliquant dans le pilotage et le suivi de certaines mesures, notamment l'élaboration d'un guide «Urbanisation et agriculture» du Nord lausannois, retenu par la Confédération comme projet-modèle. Dès lors, l'un des facteurs de réussite résidera dans les moyens accordés pour assurer la pérennité des structures mises en place et clarifier les missions de chacun.

Eric Ménétrey voit plutôt d'un bon œil le rapprochement entre ville et campagne, ne serait-ce que pour la mise en valeur des produits locaux, qu'il pratique lui-même déjà depuis 1999 sous forme de marché à la ferme. Mais «il y a autant d'avis qu'il y a d'agriculteurs!», met-il en garde. Chaque exploitation est spécifique et fonctionne selon ses besoins propres. La diversité des visions ne doit pas être occultée dans les réflexions et la prudence devrait être de mise lors de la tentative de catégoriser les exploitations à des fins de planification. Il s'agit de ne pas oublier non plus que les agriculteurs sont de grands indépendants. Leur adhésion à une stratégie commune nécessitera une bonne dose d'adaptation. Le président du GANL en fait d'ailleurs son leitmotiv: l'avenir de l'agriculture dans les espaces en forte mutation ne peut se faire sans que les professionnels ne développent pleinement leur potentiel d'adaptation. Revisiter les pratiques, inventer de nouvelles formes de coordination, légitimer les rôles, telles sont les nécessités qui s'imposent désormais tant aux professionnels de l'agriculture qu'à ceux de l'urbanisme, pour que ces acteurs puissent façonner ensemble les projets de territoire.

ZUSAMMENFASSUNG Die Landwirte von Lausanne Nord wollen ihr zukünftiges Arbeitsumfeld mitgestalten

Bis 2030 sind im Perimeter des Richtplans Lausanne Nord (Schéma directeur du Nord lausannois, SDNL), dem 12 Gemeinden angehören, ungefähr 36'000 zusätzliche Bewohner und Arbeitsplätze vorgesehen. Um diesen Bevölkerungszuwachs aufzunehmen, braucht es ganze 200 Hektaren Land. Diese Zahlen riefen die Landwirte der Region auf den Plan, denn die meisten fürchten sich vor den Auswirkungen der Stadtentwicklung auf ihre Tätigkeit. Aus diesem Grund kamen sie 2011 zusammen und gründeten den Verband «Groupement des agriculteurs du Nord lausannois» (GANL). Der SDNL betrachtete diesen Verband als ein unumgängliches Organ für jegliche raumplanerische Entscheidung, die Auswirkungen auf die Landwirtschaft hat. Dementsprechend beteiligte sich der GANL an einer 2013 vom SDNL initiierten Studie über die landwirtschaftliche Planung. Daraus resultierten elf Massnahmen wie z.B. das Erstellen eines Plans der Verkehrswege für landwirtschaftliche Fahrzeuge, eine Arbeitshilfe zu Handen der Raumplaner oder die Sensibilisierung der Bevölkerung für die lokale Landwirtschaft. Bevor dies konkret umgesetzt werden kann, gilt es, dem GANL die notwendigen Mittel zur Verfügung zu stellen, damit er die ihm zugesetzten leitenden und begleitenden Aufgaben wahrnehmen kann. Und wie Eric Ménétrey, Präsident des GANL, bemerkt, wird die Zukunft der Landwirtschaft in der Stadt auch von der Anpassungsfähigkeit der Landwirte abhängen.